

SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie

Lausanne

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de Fondation
pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025

Rapport de l'Organe de Révision
Au Conseil de Fondation
sur les comptes annuels 2024
SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie, Lausanne, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi Suisse, aux Swiss GAAP RPC, aux normes ZEW0 et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi suisse ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2025 arrêté au 31 décembre 2025 donnent une image fidèle du patrimoine, ainsi que de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes aux normes ZEW0.

Genève, le 23 avril 2026

Fiduciaire DRP SA

Christian RAVAL
Expert-comptable diplômé
(Réviseur Responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe)

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Comptes annuels

Bilan

Actif

CHF	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Trésorerie, siège et étranger	3.1	4 551 256	7 332 296
Actifs de régularisation	3.2	86 600	39 198
Total Actif circulant		4 637 856	7 371 494
Immobilisations corporelles, immeubles et terrain	3.3	39 002	39 002
Immobilisations financières	3.4	1 383 952	10 834
Total Actif immobilisé		1 422 954	49 836
TOTAL ACTIF		6 060 810	7 421 330

Passif

CHF	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Passifs de régularisation	3.5	17 161	14 892
Total engagements à court terme		17 161	14 892
Fonds pour projets, en cours et à venir	3.6.1	5 993 649	5 947 526
Total Capital des fonds liés		5 993 649	5 947 526
Capital de fondation		50 000	50 000
Réserve libre	3.6.2	0	1 408 911
Résultat de l'exercice (+ bénéfice / - perte)		0	0
Total Capital de l'organisation		50 000	1 458 911
TOTAL PASSIF		6 060 810	7 421 330

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Comptes annuels

Compte d'exploitation

CHF	Annexe	2025	2024
Dons attribués		576 012	603 679
Total produits donations affectées	4.1	576 012	603 679
Dons libres		588 887	682 631
Dons d'institutions publiques		0	0
Dons exceptionnels (> CHF 100'000)		0	0
Successions		158 374	1 435 909
Produits des activités		10 298	17 222
Total produits donations libres		757 559	2 135 763
Produits des activités		0	0
Autres produits		0	0
Total Produits des activités et autres revenus		0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 333 571	2 739 441
Charges directes des projets		-2 168 447	-2 035 607
Total charges directes des projets	4.2	-2 168 447	-2 035 607
RESULTAT INTERMEDIAIRE		-834 876	703 834
Frais de personnel		-358 739	-300 455
Charges d'exploitation		-165 103	-147 363
Résultat financier		-4 070	60 499
Total charges d'exploitation	4.3	-527 912	-387 319
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		-1 362 788	316 515
Attributions aux fonds affecté		-576 000	-603 467
Dissolutions des fonds affectés		576 000	792 112
Total variation des fonds (+ diminution / - augmentation)		0	188 645
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		-1 362 788	505 160
Attributions à la réserve libre			-505 160
Dissolutions de la réserve libre		1 362 788	
RESULTAT DE L'EXERCICE (+ bénéfice / - perte)		0	0

Comptes annuels

Tableau de variation du capital

Libellé	Situation 01.01.2025	Transferts 2025	Utilisations 2025	Attributions 2025	Situation 31.12.2025
Fonds affectés					
Fonds affecté Bukina Faso Noma	0	0	-157 882	157 882	0
Fonds affecté Colombie	0	0	-50 960	50 960	0
Fonds affecté Congo	0	0	-15 285	15 285	0
Fonds affecté Madagascar	0	0	-55 547	55 547	0
Fonds affecté Niger	0	0	-277 433	277 433	0
Fonds affecté Sénégal	0	0	-17 903	17 903	0
Fonds affecté Soins	0	0			0
Fonds affecté Autres Secours	0	0	-990	990	0
Total Capital des fonds affectés	0	0	-576 000	576 000	0
Fonds liés					
Fonds pour projets en cours **	5 947 526		0	46 123	5 993 649
Fonds pour nouveaux projets	0	0	0		0
Total Capital des fonds liés	5 947 526	0	0	46 123	5 993 649
Capital de l'organisation					
Capital de dotation de la Fondation	50 000	0	0	0	50 000
Réserve libre * / **	1 408 911		-1 408 911		0
Résultat reporté	0	0	0	0	0
Total Capital de l'organisation	1 458 911	0	-1 408 911	0	50 000

* Selon décision du Conseil de Fondation du 10 mars 2026, la perte de l'exercice 2025 a été prélevée sur la réserve libre.

** L'exercice 2025 s'est traduit par un résultat déficitaire. La réserve libre a été dissolue, avec une affectation de CHF 46'123 au Fonds pour projets en cours.

Chiffres comparatifs de l'exercice antérieur

Libellé	Situation 01.01.2024	Transferts 2024	Utilisations 2024	Attributions 2024	Situation 31.12.2024
Fonds affectés					
Fonds affecté Bukina Faso Noma	107 968	0	-295 183	187 216	0
Fonds affecté Colombie	0	0	-4 888	4 888	0
Fonds affecté Congo	0	0	-978	978	0
Fonds affecté Madagascar	0	0	-86 957	86 957	0
Fonds affecté Niger	80 678	0	-382 818	302 141	0
Fonds affecté Sénégal	0	0	-3 630	3 630	0
Fonds affecté Soins	0	0	-16 797	16 797	0
Fonds affecté Autres Secours	0	0	-860	860	0
Total Capital des fonds affectés	188 645	0	-792 112	603 467	0
Fonds liés					
Fonds pour projets en cours **	5 133 246	814 280	0	0	5 947 526
Fonds pour nouveaux projets	0	0	0	0	0
Total Capital des fonds liés	5 133 246	814 280	0	0	5 947 526
Capital de l'organisation					
Capital de dotation de la Fondation	50 000	0	0	0	50 000
Réserve libre * / **	1 718 031	-814 280	0	505 160	1 408 911
Résultat reporté	0	0	0	0	0
Total Capital de l'organisation	1 768 031	-814 280	0	505 160	1 458 911

* Selon décision du Conseil de Fondation du 12 mars 2025, le bénéfice de l'exercice 2024 a été attribué à la réserve libre.

** Suite à la décision du Conseil de Fondation de valoriser le Fonds pour projets en cours à hauteur de 2 ans du budget de l'année n+1 (Budget 2025: CHF 2'973'763), un montant de CHF 814'280 a été transféré de la réserve libre.

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Comptes annuels

Tableau de flux de trésorerie

CHF	2025	2024
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice selon comptes annuels	0	0
+/- Variation des fonds affectés à caractère de fonds étrangers	-1 362 788	316 515
+/- Variation des actifs de régularisation	-47 402	-939
+/- Variation des passifs de régularisation	2 269	1 699
Variation de liquidités de l'activité d'exploitation	-1 407 921	317 275
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		
- Investissements dans des immobilisations financières	-1 373 119	-10 834
+ Désinvestissements d'immobilisations financières	0	0
Variation de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-1 373 119	-10 834
Total diminution (-) / augmentation (+) de liquidités	-2 781 040	306 441
Vérification de la variation des liquidités		
Total liquidités au 1er janvier	7 332 296	7 025 855
Total liquidités au 31 décembre	4 551 256	7 332 296
Total diminution (-) / augmentation (+) de liquidités	-2 781 040	306 441

Coûts globaux 2025 - Détail par nature et par projet

Siège - Charges d'exploitation

Charges d'exploitation	Total Siège
Salaires, charges par pays	
Recherche de fonds et comm.	230 771
Journal Sentinelles	64 584
Administration	188 964
Déplacements et missions	
Frais généraux	39 522
Autres charges	
Charges financières	4 070
TOTAL SIEGE	527 912

4.3

Siège - Charges directes des projets

	Burkina Faso	Colombie	Madagascar	Niger	RD Congo	Sénégal	Soins en Suisse	Autres secours	Total Projets
Salaires, charges par pays	100 351	57 470	94 810	103 705	41 150	103 154	53 119		553 758
Recherche de fonds et comm.									0
Journal Sentinelles									0
Administration									0
Déplacements et missions	3 568	7 042	4 926	968	2 562	2 553	2 219	35 570	59 407
Frais généraux	7 718	7 717	7 793	7 717	7 717	7 718	8 235		54 616
Autres charges	641	683	701	641	671	1 503		641	5 480
Charges financières									0
TOTAL SIEGE	112 278	72 913	108 230	113 030	52 099	114 928	63 573	36 211	673 262

Par pays - Charges directes des projets

Charges directes des projets	Burkina Faso	Colombie	Madagascar	Niger	RD Congo	Sénégal	Soins en Suisse	Autres secours	Total Projets
Aide alimentaire	51 723	10 890	52 609	44 904	6 577	9 480			176 182
Aide médicale	31 713	2 660	68 810	21 226	10 926	125 941		15 969	277 245
Aide scolaire	11 615	1 130	23 129	9 028	7 171	20 028			72 100
Formation professionnelle	928	8 023	5 980	297	1 025	10 092			26 346
Moyens de travail	16 152		1 007	2 152	1 243	5 597			26 151
Equipements de secours	1 820	1 295	6 144	1 806	946	1 995			14 006
Logement	636		866	3 809	5 169	30 122			40 601
Salaires et charges	69 550	78 447	102 899	127 137	54 415	59 774			492 223
Fonctionnement	25 392	8 326	25 008	31 579	9 732	15 993			116 030
Frais de déplacement	17 722	1 929	10 166	47 969	9 079	21 077			107 943
Equipement professionnel	5 629	14 916	27 006	64 594	868	3 977			116 989
Missions chirurgicales							27 747		27 747
Dépenses faites en Suisse pour le pays	4 382			66	631	149			5 228
Sous-total	237 262	127 617	323 623	354 567	107 781	304 226	27 747	15 969	1 498 792
Pertes de change	728	466	-5 909	775	53	281		-	3 605,96
Total charges directes	237 989	128 083	317 714	355 342	107 835	304 507	27 747	15 969	1 495 186
TOTAL CHARGES DIRECTES DES PROJETS	350 267	200 996	425 944	468 372	159 934	419 435	91 319	52 180	2 168 447

4.2

Gratuités 2025 et 2024 - Détail par nature

Gratuités reçues	2025 Total		2024 Total		Burkina Faso Noma		Burkina Faso F.V		Colombie		Congo		Madagascar		Niger		Sénégal		Soins en Suisse		Autres secours		Journal		Siège Prilly		2024 Total				
	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF			
Bénévolat administration/événements	3 958	152 650	3 929	151 840																											
Bénévolat Programmes	909	9 499	506	11 278																											
Hospitalisation enfants en Suisse	0	594 515	0	688 755																											
Transferts, convois et visites d'enfants opérés en Suisse	150	4 861	164	15 572																											
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	1 498	179 346	1 506	175 800																											
Autres dons en matériel	0	14 339	0	18 319																											
Production & diffusion journal Sentinelles, site internet	788	23 120	1 316	36 320																											
Autres réductions et avantages	5	11 425	11	8 999																											
Loyer bureaux Prilly/Lausanne	0	0	0	0																											
TOTAL	7 308	989 755	7 432	1 106 883																											

Fondation dans son ensemble - Recherche de fonds, administration et projets

Gratuités reçues 2024 - Détail par nature et par projet	Burkina Faso Noma		Burkina Faso F.V		Colombie		Congo		Madagascar		Niger		Sénégal		Soins en Suisse		Autres secours		Journal		Siège Prilly		2024 Total	
	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF
Bénévolat administration/événements	15	375	45	1 125	172	1 328	107	2 675	60	3 000			107	2 675			0	100					3 929	151 840
Bénévolat Programmes																							506	11 278
Hospitalisation enfants en Suisse																							0	688 755
Transferts, convois et visites d'enfants opérés en Suisse	800	49 753	120	6 600	6	26	0	50	144	14 400	436	104 970	0	50	164	15 572						164	15 572	
Missions chirurgicales, matériel médical, examens																							1 506	175 800
Autres dons en matériel																							0	18 319
Productions et diffusion journal Sentinelles, site internet	3	228			1 198	1 198	0	295	0	0	1	1	0	0	0	5 068						1 316	36 320	
Autres réductions et avantages																							11	8 999
Loyer bureaux Prilly																							0	0
TOTAL	818	50 856	165	7 975	178	12 155	107	4 360	204	19 717	437	105 970	107	3 465	164	710 515	0	100	1 323	38 530	789	29 998	3 929	151 840

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Annexe aux comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025

1. PRESENTATION DE LA FONDATION

1.1 BUT ET FORME JURIDIQUE

But :	Etrangère à toute idéologie, la Fondation a pour but le secours d'êtres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie. Une par une, un par un, petite personne par petite personne.
Forme juridique :	Fondation
Date des Statuts :	20 décembre 2024
Règlement interne :	Manuel de gestion, entériné le 25 janvier 2022 et mis à jour le 20 octobre 2025.
Statut fiscal :	La Fondation est reconnue de pure utilité publique et bénéficie d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune en vertu d'une décision de mars 1997, fondée sur l'article 56, lettre g) de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) et d'une exonération complète des droits de succession et d'enregistrement selon l'article 20, alinéa 1, lettre d, de la loi concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LSMD). Cette décision a été confirmée le 20 septembre 2020 par l'Administration cantonale des impôts.
Certification Zewo :	La Fondation a obtenu la certification Zewo à la fin de l'année 2021.

1.2 ORGANES DE LA FONDATION

1.2.1 Membres du Conseil de Fondation au 31 décembre 2025 :

Les membres ont les signatures suivantes :

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Mode de signature</i>
Moulin Christian	Membre, Président	Collective à deux
Pittet-Cuénod Brigitte	Membre, Vice-présidente	Collective à deux
Peissard Catherine	Membre, Trésorière	Collective à deux *
Badel Christiane	Membre	Collective à deux *
Barthélemy Bruno	Membre	Collective à deux *
Muriset Yvan	Membre	Collective à deux *
Salerno Carin	Membre	Collective à deux *
Xanthopoulos Annick	Membre	Collective à deux *

* Avec le Président ou la Vice-présidente

Les membres du Conseil de Fondation travaillent bénévolement, mais sont remboursés de leurs frais.

Les tâches opérationnelles effectuées par un membre du Conseil sont partiellement rémunérées à un tarif inférieur au prix du marché. Un contrat de prestations spécifique a été établi en conséquence. La rémunération pour ses prestations de photographe a été de CHF 16'042 en 2025 (CHF 23'014 en 2024).

1.2.2 Direction opérationnelle au 31 décembre 2025 :

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>
Morard Marlyse	Directrice générale

Le taux d'occupation de la directrice a été de 100 % pour l'année 2025.

Le montant du salaire brut de la Direction opérationnelle n'est pas mentionné pour des questions de confidentialité, conformément au chiffre 45 de la Swiss GAAP RPC 21.

1.2.3 Personnes chargées de l'administration et de la comptabilité au 31 décembre 2025 :

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>
Oliveira-Magalhaes Veronica	Comptable

1.2.4 Organe de révision au 31 décembre 2025 :

Fiduciaire DRP SA
Route du Petit-Eysins 1
1262 Eysins

1.3 MOYENNE ANNUELLE DES ETP

Au 31 décembre 2025, la Fondation emploie 13 collaborateurs en Suisse, représentant 9,8 ETP et 105 collaborateurs sont engagés par Sentinelles via ses programmes à l'étranger dont un délégué expatrié, représentant 103,4 ETP.

Au 31 décembre 2024, la Fondation emploie 11 collaborateurs en Suisse, représentant 8,2 ETP et 106 collaborateurs sont engagés par Sentinelles via ses programmes à l'étranger dont un délégué expatrié, représentant 103,45 ETP.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES EN MATIERE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES

2.1 PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

La présentation des comptes annuels de la Fondation Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie est conforme aux normes Swiss GAAP RPC (respect du cadre conceptuel, des RPC fondamentales et des autres Swiss GAAP RPC, en particulier RPC 21). Elle respecte également les normes Zewo. Cette présentation offre une image fidèle de la réalité, tant de la situation patrimoniale et financière que des recettes de l'organisation (true and fair view). Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts de la Fondation.

Les comptes annuels et le résultat déficitaire 2025 ont été présentés au Conseil de Fondation, le 10 mars 2026.

2.2 PRINCIPES D'EVALUATION

Les comptes annuels sont préparés selon le principe des coûts historiques (valeurs d'acquisition) et présentés en francs suisses (CHF). Les principes d'évaluation les plus importants et les différences les plus marquées par rapport aux bases mentionnées font l'objet d'un commentaire.

Périmètre des comptes annuels - Les présents comptes considèrent la Fondation dans son ensemble. Les états financiers englobent les opérations traitées par le siège ainsi que celles des délégations à l'étranger.

Méthode de comptabilisation des délégations à l'étranger - Les activités générées par les entités actives dans les pays d'intervention sont intégrées dans les comptes de la Fondation selon le principe cash basis de la Fondation.

Conversion des devises étrangères - Les dépenses locales (en monnaies étrangères) sont converties aux taux moyens du mois de comptabilisation. Quant aux transactions, elles sont converties en francs suisses au cours du jour de comptabilisation. Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre (cours officiel publié par le Département Fédéral des Finances). Les résultats de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat financier.

Liquidités - Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les comptes bancaires au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale.

Actifs de régularisation - Les actifs de régularisation sont indiqués à la valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaire.

Immobilisations - Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, après déduction des amortissements calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation usuelle.

En application du principe de prudence, le matériel et les véhicules de même que les immeubles acquis dans le cadre des projets conduits à l'étranger sont comptabilisés en charges lors de leur acquisition. Cette approche se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère Sentinelles. Ces éléments rendent difficile la détermination de la durée d'utilisation du matériel, qui est souvent courte, ainsi que l'évaluation de la valeur marchande des biens immobiliers et de leur valeur résiduelle finale.

Immobilisations financières - Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaire.

Passifs de régularisation - Les passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Engagement en matière de prévoyance professionnelle - La norme Swiss GAAP RPC 16 (engagements en matière de prévoyance professionnelle), qui précise que tout avantage ou engagement économique pour l'organisation découlant des comptes annuels des institutions de prévoyance doit être porté au bilan, est appliquée.

Fonds affectés - Les fonds affectés découlent soit d'une destination explicite du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par le donateur.

Collecte grand public - Les produits provenant des collectes de fonds grand public sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par Sentinelles. Ils sont considérés comme fonds libres, sauf avis contraire de la part du donateur. Dans ce cas, ces fonds sont considérés comme fonds affectés et comptabilisés selon la volonté du donateur. Les fonds qui n'ont pas été utilisés en fin d'année sont présentés sous la rubrique "Fonds affectés" au bilan.

Legs et successions - Les produits des legs et successions acceptés mais non réalisés sont considérés comme des actifs éventuels. Ils seront comptabilisés comme revenus lorsqu'ils seront effectivement transférés à Sentinelles.

Autres produits - Tous les autres produits encaissés sans mention particulière sont affectés au capital libre.

Valorisation des gratuités - Les gratuités reçues en prestations et marchandises sont évaluées au prix le plus bas du marché concerné. Concernant les contributions de travail bénévole en Suisse, en application des principes comptables, ces prestations ne sont pas valorisées dans le compte d'exploitation et ces dernières font l'objet uniquement d'une information dans l'annexe.

2.3 EVALUATION DES RISQUES ET SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

Système de contrôle interne - La Fondation définit le système de contrôle interne (SCI) comme étant l'intégralité des processus, méthodes et mesures qui servent à assurer un déroulement conforme de la marche des activités. Il doit permettre à la Fondation de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs.

Risques opérationnels - Compte tenu de ses activités de terrain dans différents pays à travers le monde, la Fondation a défini un ensemble de mesures et de procédures afin de limiter les risques opérationnels grâce notamment à un manuel de gestion, le suivi permanent des opérations par les responsables de programmes et un contrôle régulier et rigoureux des budgets établis.

Risque de change - La Fondation n'a pas de politique active de couverture du risque de change et tend à convertir les devises au fur et à mesure de ses besoins. Les fonds sont conservés en francs suisses.

Risque bancaire - Sur le terrain, la politique consiste à limiter le volume de dépôts bancaires aux stricts besoins opérationnels.

Risque de liquidité - La politique de Sentinelles consiste à assurer en permanence un niveau suffisant de liquidités pour ses opérations; en conséquence, les fonds sont conservés en liquide et sont disponibles à court terme. De plus, la Fondation s'assure que les liquidités sont gérées correctement et en toute sécurité sur tous les terrains d'opération.

3. DETAIL DES POSTES DU BILAN**31.12.2025 CHF****31.12.2024 CHF****3.1 Trésorerie**

	4 551 256	7 332 296
Trésorerie, siège	4 397 833	7 156 404
Trésorerie, étranger	153 423	175 891

Les liquidités sont présentées à leur valeur nominale, cas échéant, converties en CHF au cours de change au 31 décembre.

3.2 Actifs de régularisation

	86 600	39 198
Charges payées d'avance	0	0
Produits à recevoir	86 600	39 198

Les actifs de régulation concernent divers produits à encaisser, principalement des intérêts à recevoir relatifs aux comptes à terme, ainsi que des impôts anticipés à encaisser.

3.3 Immobilisations corporelles

	39 002	39 002
Immeubles	2	2
Terrain	39 000	39 000

Sentinelles ne possède pas d'immobilisations amortissables actuellement. L'ensemble du mobilier et du matériel informatique a été intégralement amorti ou a fait l'objet de gratuité. L'assurance incendie contractée pour le siège à Lausanne couvre un montant de CHF 193'000.

Cinq immeubles (Niger, Sénégal, Madagascar, Colombie) sont détenus par la Fondation. Pour les immeubles acquis au cours des exercices antérieurs à 2015, la valeur nette retenue est de CHF 1.

En 2016, la Fondation a reçu un terrain sis en Suisse de la part d'un donateur. Ce bien a été valorisé cette même année au bilan de la Fondation à sa valeur fiscale et figure toujours à l'actif en 2025 pour la même somme.

En 2020, la Fondation a reçu une voiture d'occasion en Suisse de la part d'une donatrice qui a été valorisé à CHF 1.

3.4 Immobilisations financières

	1 383 952	10 834
Dépôts de garantie de loyer du siège	10 834	10 834
Parts de fonds de placement	1 373 119	0

Les immobilisations financières comprennent des parts de fonds de placement dont des obligations et des actions détenues à long terme dans une perspective stratégique.

3.5 Passifs de régularisation

	17 161	14 892
Charges à payer	17 161	14 892

Les passifs de régularisation concernent principalement les décomptes annuels finaux des assurances sociales.

3.6 Capital des fonds

Le tableau de variation du capital fournit des informations détaillées sur la composition des fonds affectés et du capital de l'organisation de la Fondation, ainsi que sur les changements intervenus. Celui-ci intègre également la décision d'affectation du résultat de l'exercice 2025 du Conseil de Fondation.

3.6.1 Fonds liés

	<u>5 993 649</u>	<u>5 947 526</u>
Fonds pour projets en cours	5 993 649	5 947 526
Fonds pour nouveaux projets	0	0

Les fonds liés à caractère de fonds propres ont une teneur de réserve pour des dépenses futures.

Les attributions et dissolutions de ces fonds sont décidées sur la base d'une votation du Conseil de Fondation, et ont pour objectif de conserver certains fonds à des buts dévolus.

3.6.2 Réserve libre

	<u>0</u>	<u>1 408 911</u>
Réserve libre	0	1 408 911

L'exercice 2025 s'est traduit par un résultat déficitaire. La réserve libre a été dissolue, avec une affectation de CHF 46'123 au Fonds pour projets en cours.

4. DETAIL DES POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION	2025 CHF	2024 CHF
--	-----------------	-----------------

4.1 Produits donations affectés	576 012	603 679
--	----------------	----------------

En 2025, les dons affectés incluent notamment KCHF 277 pour le Niger (KCHF 302 en 2024) et KCHF 158 pour le Burkina Faso (KCHF 187 en 2024). Proportionnellement, la moitié des fonds affectés sont pour les programmes du Niger, et le tiers pour ceux du Burkina Faso.

4.2 Charges directes des projets - par pays, méthodologie Zewo	-2 168 447	-2 035 607
Charges Projets Burkina Faso	-350 267	-352 604
Charges Projets Colombie	-200 996	-170 464
Charges Projets République démocratique du Congo	-159 934	-226 114
Charges Projets Madagascar	-425 944	-419 239
Charges Projets Niger	-468 372	-423 185
Charges Projets Sénégal	-419 435	-337 971
Charges soins en Suisse	-91 319	-90 508
Charges Autres Secours	-52 180	-15 522

Les charges des projets regroupent l'ensemble des dépenses directement encourues pour les programmes sur le terrain. Elles comprennent les dépenses encourues localement, ainsi que les dépenses encourues au siège pour le compte des programmes (voir tableau "Coûts globaux - Détail par nature et par projet").

Les comptes audités dans les six programmes déployés à l'étranger par la Fondation Sentinelles ont été jugés conformes et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé.

Les charges "Autres secours" comprennent la somme de CHF 35'570 pour des frais de missions exploratoires et chirurgicales au Tchad, dans le cadre du prochain déploiement des activités de Sentinelles dans ce pays. Ils incluent également un montant de CHF 10'920 pour la tenue de chambres foraines en République démocratique du Congo de l'Association Vivere.

4.3 Charges d'exploitation, méthodologie Zewo	-527 912	-387 319
Recherches de fonds et communication	-321 369	-275 166
Administration	-206 543	-112 153

La recherche de fonds regroupe les activités qui profitent directement à l'obtention de fonds et des activités d'accompagnement. Les charges de recherches de fonds sont identifiées et imputées selon leur coût direct, et les frais généraux y sont répartis à hauteur de 25%.

L'administration regroupe les activités qui assurent le fonctionnement de base de la Fondation. Les charges administratives du siège sont identifiées et imputées selon leurs coûts directs, et les frais généraux y sont répartis à hauteur de 15%.

5. AUTRES INFORMATIONS	2025 CHF	2024 CHF
5.1 Gratuités reçues	989 755	1 106 883
Bénévolat administration / information	152 650	151 840
Bénévolat programmes	9 499	11 278
Hospitalisation d'enfants en Suisse	594 515	688 755
Transferts, voyages, convoyages et visites d'enfants opérés en Suisse	4 861	15 572
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	179 346	175 800
Dons en matériel	14 339	18 319
Production et diffusion du journal, site internet	23 120	36 320
Autres réductions et avantages	11 425	8 999
Loyers bureaux Prilly/Lausanne	0	0
Total des dépenses et gratuités	3 686 114	3 529 809
Total des dépenses (charges directes des projets et exploitation)	2 696 359	2 422 926
Total gratuités reçues	989 755	1 106 883
Gratuités en pourcentage	27%	31%

Durant l'exercice 2025, de nombreux bénévoles ont apporté leur contribution aux activités de la Fondation avec plus de 7'300 heures (7'400 heures en 2024). A cela, s'ajoutent les diverses prestations obtenues à titre gratuit pour ce même exercice.

5.2 Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs de Sentinelles travaillant au siège ainsi que l'unique expatrié en 2025 bénéficient d'un régime de prévoyance professionnelle conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, vieillesse et survivants. Les prestations de prévoyance sont assurés par AXA Invest. L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan de prévoyance est financé par les cotisations de Sentinelles et de ses collaborateurs. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. De plus, la Fondation assure le rattachement à une prévoyance professionnelle pour le personnel local.

Les charges de prévoyance en 2025 ont été de CHF 55'230 (CHF 49'246 en 2024).

5.3 Honoraires de l'organe de révision et autres prestations	7 937	12 483
Révision des comptes annuels	6 937	6 937
Autres révisions et services	1 000	5 546

Les autres révisions et services concernent les honoraires d'audit de l'Association des Amis de Sentinelles.

La fiduciaire DRP SA a offert sous forme de dons CHF2'437 à notre Fondation et CHF 1'725 à l'Association des Amis de Sentinelles.

5.4 Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan (cautionnements, contrat de bail, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers).

Aucun engagement de leasing (véhicules ou photocopieurs).

5.5 Affaires exceptionnelles en suspens et les risques

Dans le cadre d'une succession importante, l'inscription de terrains au Registre foncier vaudois est en cours.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA DATE DU BILAN

A notre connaissance, aucun évènement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2025 ne s'est produit après la date de clôture.

Lausanne, le 20 mars 2026

Christian Moulin
Président

Marlyse Morard
Directrice générale

Veronica Oliveira-Magalhaes
Comptable